



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la prostitution des mineurs

Question écrite n° 44395

Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur la prostitution des mineurs. Selon le rapport du groupe de travail présidé par Mme la magistrate Catherine Champrenault, entre 7 000 et 10 000 jeunes seraient concernés, dans l'immense majorité des filles âgées de 15 à 17 ans. La moitié aurait vécu leur première expérience prostitutionnelle entre 14 et 15 ans. Le premier plan national lancé par le Gouvernement le 15 novembre 2021 prévoit, dans un premier temps, de réaliser au cours du premier trimestre 2022, l'état des lieux de ce phénomène en extension et encore mal connu. Nous savons déjà que ces mineurs sont issus de tous les milieux sociaux et ont pour point commun d'avoir souvent été confrontés à des violences intrafamiliales, parfois en tant que victimes, avant d'intégrer le système prostitutionnel. Nous savons aussi que certains de ces mineurs mettent en avant leur prostitution comme le moyen de leur autonomie financière et ont le sentiment de reprendre, ainsi, un contrôle de leur vie. La société a le devoir de les sortir de cette situation. Le premier plan national prévoit le maillage du territoire national par des associations spécialisées pour accompagner les familles confrontées à des phénomènes prostitutionnels ou pré-prostitutionnels de leurs enfants, ainsi que l'implication de l'école en matière de prévention, par l'information sur la réalité de la prostitution et les risques de la marchandisation de son corps. Il souhaiterait ainsi connaître l'état d'avancement du plan national.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44395

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Enfance et familles](#)

Ministère attributaire : [Enfance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1101

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)